



COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR du 21/10/2022

Membres présents : Véronique BAZIN, Isabelle SIMELIERE, Patrick TRIBOURDEAU, Philippe PIGEON, Jean Yves JAFFREDO, Christophe MICHAUT, Jean PEYSSON, Yannick VASSET, Frédérique ISSELIN, Christian SOLA, Jacques GUILLOUX, Mathieu REBILLARD, Jean LE MERCIER, Michel GUILLET.

Membres excusés : Bernard BAUDUIN (proc. C. Sola), Florent MABILON (proc. J. Guilloux), Stéphane HAMEON (proc. Y. Vasset), Emmanuel FEINTE (proc. P. Tribourdeau), Christophe LE SAULNIER (proc. P. Pigeon), Marc LE CHAT (proc. I. Simelières), Benjamin DREUMONT (proc. V. Bazin)

Invités : Christophe Laurenge

Ordre du Jour :

- 1 - Bilan moral et financier de Sensation Nautique .
- 2 - Point d'étape, financier du club.
- 3 - Projet J 80.
- 4 - Travaux de rénovation du St Quay.
- 5 - Tarifs adhésions 2023.
- 6 - Proposition de validation de la candidature de Bernard JUBERT en tant que RTQ pour la voile sportive (régates).
- 7 - Vérification des gilets de sauvetage – Modalité et protocole.
- 8 - Modification du règlement intérieur inscription du protocole de validation des skippers.

Questions diverses :

Calendrier des régates 2023.
Prime annuelle de Christophe Laurenge.

1 - Bilan moral et financier de Sensation Nautique

Présentation par Christophe Laurenge :

Bilan moral :

- Première saison complète depuis 2019 (2020-2021 COVID)
- Une avant saison en dent de scie, peu de réservations sur les croisières en mai/juin (à cause des élections?)
- Une période estivale exceptionnelle : météo, fréquentation
- Alexia, une saisonnière aux grandes qualités, professionnelles et pédagogiques
- La mauvaise surprise de l'état du Saint Quay qui a entraîné des annulations pour la fin de saison (fin août et septembre)
- La perspective automnale : quelques réservations en septembre et en octobre pour Laouen

Les résultats financiers sont très satisfaisants :

- Pour le Saint Quay, il est similaire à l'année 2016, année d'exploitation record à ce jour.
- Pour Laouen, il est satisfaisant, la hausse significative est due au fait que 2022 est sa première année d'exploitation réelle.



COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR du 21/10/2022

A noter : Les commentaires des stagiaires et des touristes embarqués sont élogieux.

(Cf en pièce jointe la présentation de Christophe)

A la question de Matthieu, relative au recrutement d'un second salarié, Christophe rappelle l'intérêt d'avoir un 2ème salarié pour l'aider au fonctionnement de Sensation Nautique et pour lui permettre de faire de la prospection afin d'assurer et si possible d'augmenter la fréquentation de Sensation Nautique .

Cependant, cette recherche doit être reportée compte tenu de l'incertitude sur la possibilité d'exploiter pleinement le Saint Quay au cours de l'année 2023 (Programmation de travaux de restauration ?)

2 - Point d'étape, financier du club

- A ce jour, le bilan est satisfaisant.
- Les charges sont maîtrisées et leur montant est inférieur au prévisionnel.
- Le montant des produits et recettes est supérieur au prévisionnel ;
- L'excédent de gestion serait donc positif et d'environ 16000 € à ce stade de l'année.

(Cf en pièce jointe la présentation de Frédérique)

3 - Projet J 80

- L'achat d'un J80 et d'un pneumatique est en cours par le Campus Mazier.
- Le SNSQP et le CDV 22 sont en cours de négociation pour le prêt d'un J80 au SNSQP pour une durée de 3 ans.
- Des conventions sont à établir entre SNSQP, le Campus Mazier et le CDV 22 pour formaliser l'exploitation partagée des J80 (Préciser notamment les conditions d'entretiens et de maintenance de ces bateaux).
- L'accord du Port d'Armor est obtenu pour des emplacements d'amarrage (sans charge pour une année), hors saison estivale, des 2 J80 et du pneumatique.
- Le programme prévu de l'activité « Voile Sportive » sur J 80 comporte des entraînements, des régates, des rencontres et des régates avec les clubs de St Cast et de Perros Guirec.
- Le budget annuel de fonctionnement du J 80 attribué au SNSQP est estimé à 3000 €. A affiner à l'avancée du projet.
- La proposition de forfait annuel pour les adhérents du SNSQP souhaitant participer à l'activité Voile Sportive sur J80 serait de :
- 200 € pour la Voile Sportive seule
- 400 € pour la Voile Sportive et la Voie Loisir
- Une réunion est prévue le 26 octobre avec les personnes intéressées pour présenter l'activité et former les équipages.

(Cf en pièce jointe le dossier de présentation)



COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR du 21/10/2022

Le projet est soumis au vote : accord à l'unanimité.

4 - Travaux de rénovation du St Quay

Le Saint Quay est actuellement en indisponibilité partielle en raison d'avaries de structure dues au vieillissement.

Christophe présente un programme de travaux en 2 tranches ;

Tranche 1 : structurelle

- Phase 1 -réfection des membrures cassées, et des bordées situées au-dessus de ligne de flottaison (non remplacées en2014,) coût selon devis de 22000€
- Phase 2 - Remplacements des roofs, coût selon devis de 16000€

Tranche 2 : Motorisation

Il serait opportun pour Christophe de prévoir en phase 2, le remplacement du moteur actuel âgé de 18 ans (mise en œuvre facilité par l'ouverture du pont), coût selon devis de 31000€

Le total des devis s'élève à 78 000 €.

Le bateau est la propriété de la ville de Saint Quay. La programmation et le financement des travaux seront pilotés par celle-ci. Pour le financement de ces travaux, elle pourra solliciter diverses subventions et aides ; de la Région Bretagne, de la Fondation du Patrimoine, ainsi que du mécénat et de financements participatifs.

Le SNSQP assistera au tant que de besoin la municipalité dans le montage des dossiers.

Une réunion est prévue avec la municipalité le lundi 24/10 pour faire le point sur le dossier.

5 - Tarifs adhésions 2023

Les tarifs d'adhésion au club et les forfaits proposés pour la pratique de la voile n'ont pas été revus depuis plusieurs années.

Le bureau propose donc une réévaluation de ceux-ci selon le tableau ci-après :



COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR du 21/10/2022

TARIFS ACTUELS			AUGMENTATION 6 %		AUGMENTATION 6 % ARRONDIE	
	TARIF NORMAL	TARIF REDUIT *	TARIF NORMAL	TARIF REDUIT *	TARIF NORMAL	TARIF REDUIT *
ADHESION	20	10			20	10
Forfait VL ANNUEL	235,00	175,00	249,10	185,50	250,00	190,00
Forfait VL PRINTEMPS	150,00	110,00	159,00	116,60	160,00	120,00
Forfait VL AUTOMNE	115,00	85,00	121,90	90,10	120,00	90,00
Forfait ANNUEL ST QUAY	110,00	80,00	116,60	84,80	120,00	90,00
SORTIE 1/2 journée	20,00		21,20		22,00	
SORTIE Journée	30,00		31,80		32,00	
WE	50,00		53,00		53,00	

* Etudiants, jeunes moins de 25 ans demandeurs d'emploi, bénéficiaires de l'AAH, sur présentation d'un justificatif

A noter la revalorisation par la FFV :

Passeport voile – 12€

Licence – 60€

Vote à l'unanimité des nouveaux tarifs.

6 - Proposition de validation de la candidature de Bernard JUBERT en tant que RTQ pour la voile sportive (régates)



COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR du 21/10/2022

La candidature de Bernard Jubert pourra être examinée lorsqu'il retrouvera son certificat d'aptitude à l'enseignement de la voile (CAEV).

7 - Vérification des gilets de sauvetage – Modalité et protocole

Plusieurs skippers se sont plaint que le pliage des gilets après leur contrôle annuel ne soit pas correct et qu'il puisse gêner le gonflage automatique avec un risque pour la sécurité.

Afin de remédier à cette situation, les modalités de vérification des gilets sont modifiées comme suit :

Christophe continue les contrôles de conformité des gilets. Cependant chaque propriétaire de gilet(s) devra prendre rendez-vous avec Christophe pour cette vérification et prendra en charge, à l'issue du test positif de gonflage, le pliage de son ou ses gilets.

Il est également rappelé que les équipiers possesseurs d'un gilet personnel qu'ils utilisent pour la Voile Loisir doivent le faire vérifier par le Club selon les mêmes modalités.

Il faudra informer les équipiers de la Voile Loisir le samedi matin lors des inscriptions. Le BE, lors du briefing et les skippers à bord, feront un rappel de cette obligation.

Il faudra modifier le règlement intérieur pour faire apparaître cette nouvelle disposition.

8 - Modification du règlement intérieur : inscription du protocole de validation des skippers

Ce point nécessitant une modification du règlement intérieur sera vu en AG selon les statuts.

Questions diverses

Calendrier des régates 2023

Au cours de l'année 2022 les régates et rallyes ont regroupé en moyenne, pour chacune des manifestations, entre 30 et 50 à bateaux.

Les régates seules, ont regroupé 10 à 15 bateaux (pour info, les 3 Jours d'Armor ont réunis 14 bateaux du fait de restrictions d'accueil à Jersey)

Remarque : La régata-rallye festive et dotée de lots attire plus de monde. Une sponsorship des manifestations plus importante est nécessaire et à rechercher.

Pour le format Osiris, le CDV22 est très favorable aux régates multi-bassins, aux parcours côtiers longs.

Christophe Michaut propose à ce jour les dates principales suivantes :

- TTG : les 17 et 18 juin 2023

Trophée Cras Nautique : date indéterminée à ce jour - Suggestions :



SPORT NAUTIQUE DE SAINT QUAY-PORTRIEUX

Espanade du Port d'Armor 22410 Saint Quay-Portrieux

Tél : 02 96 70 93 34 Email : contact@snsqp.com Site : <http://www.snsqp.com> Siret : 421 625 823 00016 ■ 5



COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR du 21/10/2022

- 1 et 8/05 sont des lundis = WE de 3 jours
- 13-14/05 ? Attention, 18-21 = WE de l'Ascension = 3JA (convoyage vers Dahouët le mercredi)
- 27-29/05 : Pentecôte = APOC
- Duo d'Armor : Organisateur principal 2023 = YCVA. Souhait : en Octobre, pas en Septembre
- Régate d'Automne : à nommer autrement, voire changer la date.
- Trophée Emeraude-Goëlo, possibilité de co-organisation avec St Cast :
 - Ouverture aux J80 ?
 - Parrainage, « grande cause » ?
 - Sponsor ? Chantier Rouxel ou autres.
 - Parcours St Cast-St Quay ou vice versa, avec arrêt à Dahouët ou Erquy ?
 - Dates : fin Juin ? mi-septembre (après les Lilas Blancs) ? fin Septembre ?

Prévisions entrainements d'hiver 2023

Toujours sur 1 journée, le samedi, avec possibilité de report au dimanche (météo défavorable)

Suggestions de dates : 12/11 ; 10/12 ; 14/01 ; 11/02 ; 18/03 ; 15/04

Par rapport à 2022, le programme est à enrichir

Thèmes à travailler

- En salle : règles de course
- Sur l'eau : petits parcours construits avec les bouées frites (procédures de départ, manœuvres rapides, ...)
- Bateau accompagnateur ?

Prime annuelle de Christophe Laurenge

La proposition d'une prime de 1200 € nette est soumise au vote.

Adoption par 20 votes pour et 1 abstention

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.